

REINSCRIPTION DES PREMIERES GENERALES EN TERMINALES GENERALES

REINSCRIPTIONS : Cafétéria - Bureaux de la vie scolaire

RESTITUTION DES MANUELS : salle d'étude - bâtiment vie scolaire

JEUDI 23 JUIN ET VENDREDI 24 JUIN

1G01 1G02 1G03 1G04 1G05	<u>JEUDI 23 JUIN</u> 8H30 – 12H 13H - 17H
1G06 1G07 1G08 1G09	<u>VENDREDI 24 JUIN</u> 8H30 - 12H 13H - 17H

Les élèves doivent apporter le jour des inscriptions :

- le droit à l'image
- la cotisation facultative de 15 euros pour la maison des lycéens
- la demande d'internat adressée au chef d'établissement pour ceux qui souhaitent être internes pour la première fois. Un chèque de caution de 50 euros est demandé.